

B Syndic

B Syndic

Rue du Moulin, 7

B-1340 Ottignies

Tél. : 010/41.35.35

Numéro BCE : BE 0847.754.858

N° I.P.I. : 505173

Numéro assurance : 03/99.568.516

Ottignies, le 19 juin 2023

RDO - GENERAL (N. Entr. : 0873.907.741)**rue du moulin, 1-11A****5030 GEMBLOUX****Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 Juin 2023**

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires présents	26	sur 110	23.64 %	2577.00
Copropriétaires représentés	31	sur 110	28.18 %	3170.00
Copropriétaires absents	53	sur 110	48.18 %	4253.00
Totaux	110	sur 110	100.00 %	10000.000
AG valide en participants	57		51.82 %	
AG valide en quotités	5747.00		57.47 %	

Le 19 Juin 2023 à 17h30, les copropriétaires de l'immeuble à se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière adressée par le syndic à tous les copropriétaires.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Le quorum étant atteint, les membres peuvent débattre de l'ordre du jour.

1. Constitution du bureau de séance : nomination d'un président de séance et d'un secrétaire de séance (quorum requis : majorité absolue)

est élu président.

élu assesseur.

B Syndic assure le secrétariat.

Constitution du bureau de séance : nomination d'un président de séance et d'un secrétaire de séance (quorum requis : majorité absolue)	Oui	5 747.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	5 747.00	-	
	Abstention / Absents	4 253.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

2. Présentation des candidats syndics (non soumis à vote)

Chaque candidat syndic dispose d'un délai d'environ 10 minutes pour se présenter.



3. Vote sur le syndic IMMO W, proposé par
requis: majorité absolue)

selon conditions en annexe (quorum

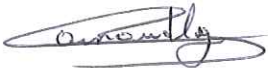
Vote sur le syndic IMMO W, proposé par Monsieur : selon conditions en annexe (quorum requis: majorité absolue)	Oui	3 370.00	58.64 %	Majorité absolue
	Non	2 377.00	41.36 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	5 747.00	-	
	Abstention / Absents	4 253.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				



4. Vote sur le syndic FIDELI, proposé par , selon conditions en annexe. Contrat et détails
consultables sur demande ou sur le site B Syndic (quorum requis: majorité absolue)

Ce syndic ne s'est pas présenté.

Vote sur le syndic FIDELI, proposé par Monsieur , selon conditions en annexe. Contrat et détails consultables sur demande ou sur le site B Syndic (quorum requis: majorité absolue)	Oui	0.00	0.00 %	Majorité absolue
	Non	5 747.00	100.00 %	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	5 747.00	-	
	Abstention / Absents	4 253.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

5. Vote sur le syndic B.A.R.T proposé par selon conditions en annexe. Contrat et détails
consultables sur demande ou sur le site B Syndic (quorum requis: majorité absolue)

Ce syndic ne s'est pas présenté.

Vote sur le syndic B.A.R.T proposé par Madame selon conditions en annexe. Contrat et détails consultables sur demande ou sur le site B Syndic (quorum requis: majorité absolue)	Oui	0.00	0.00 %	Majorité absolue
	Non	5 747.00	100.00 %	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	5 747.00	-	
	Abstention / Absents	4 253.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				



6. Vote sur le syndic VIRTUOSEIMMO proposé par
requis: majorité absolue)

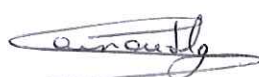
selon conditions en annexe (quorum

Vote sur le syndic VIRTUOSEIMMO proposé par selon conditions en annexe (quorum requis: majorité absolue)	Oui	605.00	10.53 %	Majorité absolue
	Non	5 142.00	89.47 %	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	5 747.00	-	
	Abstention / Absents	4 253.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				




7. Vote sur le syndic KREMAN proposé par selon conditions en annexe. Contrat et détails consultables sur demande ou sur le site B Syndic (quorum requis: majorité absolue)

Vote sur le syndic KREMAN proposé par selon conditions en annexe. Contrat et détails consultables sur demande ou sur le site B Syndic (quorum requis: majorité absolue)	Oui	0.00	0.00 %	Majorité absolue
	Non	5 747.00	100.00 %	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	5 747.00	-	
	Abstention / Absents	4 253.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

8. Vote sur le syndic GERALEX proposé par selon conditions en annexe. Contrat et détails
consultables sur demande ou sur le site B Syndic (quorum requis: majorité absolue)

Vote sur le syndic GERALEX proposé par : selon conditions en annexe. Contrat et détails consultables sur demande ou sur le site B Syndic (quorum requis: majorité absolue)	Oui	2 976.00	51.78 %	Majorité absolue
	Non	2 771.00	48.22 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	5 747.00	-	
	Abstention / Absents	4 253.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				




9. Dans le cas où aucune majorité absolue ne se dégagerait après les votes sur les différents candidats: proposition d'opérer un second tour entre les 2 candidats majoritaires (quorum requis: majorité absolue)

Deux syndicats sont élus lors le 1er tour de vote : la société Immo W et la société Geralex.

Après un second tour de vote, les propriétaires choisissent le syndic Immo W avec une majorité de 3.085 voix favorables alors que la société Geralex ne remporte que 2.662 voix favorables.

Les bulletins de vote sont annexés aux présentes.

Dans le cas où aucune majorité absolue ne se dégagerait après les votes sur les différents candidats: proposition d'opérer un second tour entre les 2 candidats majoritaires (quorum requis: majorité absolue)	Oui	3 085.00	53.68 %	Majorité absolue
	Non	2 662.00	46.32 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	5 747.00	-	
	Abstention / Absents	4 253.00	-	
OUI				
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

